

**OFFRE
D'EMPLOI**

Nous recrutons

Rejoignez l'équipe

La FPPE est actuellement à la recherche de deux conseillères ou conseillers syndicaux pour pourvoir deux postes de remplacement à temps plein (35 heures) d'une durée possible de 2 ans. La date prévue d'entrée en fonction est le 1^{er} septembre 2024.

- ⇒ Assurer le respect des conditions de travail, des conventions collectives et des lois du travail applicables au personnel professionnel du réseau scolaire ;
- ⇒ Conseiller les syndicats affiliés et les salariés sur les relations de travail avec les centres de services et commissions scolaires à travers différentes régions du Québec ;
- ⇒ Représenter la Fédération, ses syndicats affiliés et leurs membres dans les dossiers de griefs ou autres recours devant les tribunaux administratifs ou judiciaires, tels que le Tribunal d'arbitrage de l'éducation, le Tribunal administratif du travail, etc. ;
- ⇒ Fournir des conseils à la Fédération et à ses syndicats affiliés concernant les griefs, plaintes ou autres recours visant la défense des droits du personnel professionnel et des syndicats affiliés ;
- ⇒ Assister et soutenir les syndicats affiliés et leurs membres en matière de santé et sécurité au travail ainsi que dans les cas de lésions professionnelles ;
- ⇒ Gérer, suivre et représenter les travailleurs impliqués dans des dossiers liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et à la santé et sécurité au travail, que ce soit auprès de la CNESST ou du Tribunal administratif du travail ;
- ⇒ Rédiger des avis juridiques ;
- ⇒ Concevoir et élaborer des outils d'interprétation des conventions collectives, des lois sociales et du travail ;
- ⇒ Effectuer des travaux de recherche, d'analyse et de conseil en matière de relations de travail, de législation, de réglementation ou de promotion des services professionnels ;
- ⇒ Développer et animer des activités de formation syndicale destinées aux syndicats affiliés, aux représentants syndicaux et aux membres ;
- ⇒ Contribuer à la création de documents d'information ou de communications pour la Fédération ;
- ⇒ Participer aux travaux des comités, réseaux, instances ou délégations de la FPPE ;
- ⇒ Appuyer les syndicats dans la conduite de leurs négociations locales, le cas échéant ;
- ⇒ Animer et présider des assemblées délibérantes organisées par la Fédération ou ses syndicats affiliés.

**Les principales
fonctions
du poste de
conseiller-ère
syndical-e**

Envoyez votre CV et lettre de motivation à Marie Fahmi
fppe.fahmi.marie@lacsq.org

**Date d'échéance le
15 juin 2024**

Qualifications et expériences requis

- ⇒ Diplôme universitaire de premier cycle en droit ;
- ⇒ Être membre du Barreau du Québec et avoir le titre d'avocat.e ;
- ⇒ Bonne connaissance des lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail, notamment la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ;
- ⇒ Bonne connaissance des lois du travail, du Code du travail, de la Loi sur les normes du travail et de la Charte des droits et libertés de la personne ;
- ⇒ Minimum de 2 ans d'expérience pertinente dans le domaine du droit du travail, des relations de travail ou en matière de santé et sécurité au travail ;
- ⇒ Le bilinguisme est un atout.

Conditions de travail et avantages

- ⇒ Un travail stimulant favorisant une bonne conciliation travail-famille-vie personnelle ;
 - ⇒ Des dossiers intéressants en droit du travail dans le réseau scolaire ;
 - ⇒ Salaire variant entre 70 216\$ et 125 938\$, selon les qualifications et l'expérience ;
 - ⇒ 5 semaines de vacances annuelles à l'embauche (6 semaines après 10 ans) ;
 - ⇒ 20 jours fériés chômés et payés par année ;
 - ⇒ Régime de congés de maladie et pour affaires personnelles ou familiales avantageux ;
 - ⇒ Régime complet d'assurances collectives ;
 - ⇒ Régime de retraite (RREGOP) à prestations déterminées ;
 - ⇒ Milieu de travail agréable et collaboration collégiale ;
 - ⇒ Possibilité de télétravail ;
 - ⇒ Horaire flexible.
-
- ⇒ La personne devra être disponible pour effectuer occasionnellement des déplacements à travers la province ;
 - ⇒ Elle devra aussi pouvoir se rendre au bureau de Montréal selon les besoins organisationnels.

La Fédération des professionnel-le-s de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente plus de 12 000 membres répartis dans 69 des 72 centres de services et commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier. Affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la FPPE regroupe plus de 37 corps d'emplois professionnels assurant des services directs à l'élève (comme les orthophonistes, les psychologues, les ergothérapeutes, les conseillères et conseillers en éducation préscolaire, les animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, les conseillères et conseillers d'orientation, les psychoéducatrices et psychoéducateurs), ainsi que des services pédagogiques et administratifs dans le milieu scolaires.

La mission de la FPPE est de promouvoir le développement des intérêts professionnels, sociaux et économiques des professionnel-le-s de l'éducation du Québec. Elle défend les droits fondamentaux énoncés dans les Chartes des droits et libertés de la personne, incluant le droit d'association, le droit à la libre négociation et le droit à la liberté d'action syndicale. La FPPE s'engage à protéger et à valoriser les services publics afin de favoriser la réussite éducative, la motivation scolaire et le bien-être à l'école.

**La Fédération des professionnel-le-s
de l'éducation du Québec**

<https://www.fppe.ca/>

